

Association



4 hameau des Poulinières"
35 370 Argentré-du-Plessis
Tél. 02 99 96 65 73

**Propositions faites par l'association
« VIVRE A ARGENTRE »
à la Commission Polyvalente
le jeudi 7 octobre 2010**

Représentants de l'association : Michel BARRE, Gérard BERCHE.

1 - Dresser le bilan de près de 10 années de fonctionnement

La Commission polyvalente a commencé à fonctionner au cours de l'année 2001 ; son programme a été en effet défini lors d'une réunion qui s'est tenue le 21 novembre à partir d'une proposition de notre association.

Il est important de dresser un bilan (rapide) des objectifs fixés alors et des travaux entrepris au cours des 9 années qui se sont écoulées :

- rappel des principaux objectifs fixés en 2001 ;
- quelles actions ont été conduites dans les différents domaines ?
- où en est-on aujourd'hui : une certaine léthargie de la commission sauf en ce qui a trait plus spécifiquement :
 - o aux jardineries,
 - o aux manifestations vers le grand public,
 - o aux communes,
 - o aux écoles.
- la Commission est active dans les deux premiers domaines ; pour les deux autres, ce sont surtout les techniciens qui œuvrent avec information de la Commission.

2 - Relancer la Commission polyvalente

Il est possible d'effectuer une relance de la Commission polyvalente à partir de nouveaux objectifs mais également en reprenant et en renforçant des objectifs déjà développés antérieurement.

PRINCIPES DE BASE : il s'agit de travailler en PARTENARIAT et d'établir des PASSERELLES

- le SIBVVA (ses différentes Commissions) en lien étroit avec les Communautés de communes (voire le Pays), le SMICTOM, le Conseil général ;
- vers les différents publics, sources de pollutions :
 - o le grand public,
 - o les agriculteurs (information sur les travaux conduits par la Commission agricole et la Commission Rivières, suggestion de la Commission polyvalente) ;
 - o les entreprises : Chambre des Métiers, Chambre de Commerce et d'Industrie, grandes entreprises nationales (entretien des routes, SNCF, autres) ...
 - o les collectivités territoriales et en particulier les communes ;
- privilégier les actions vers les enfants et le milieu scolaire :
 - o actions directes du SIBVVA ;
 - o interventions lors de manifestations : Rando-Challenges par exemple ...

THEMES PORTEURS

1 - la qualité de l'eau :

- *reprenre toutes les pollutions existantes et diagnostiquer ce qui est fait et ce qui pose problème aujourd'hui :*
 - o **1^{er} exemple** : la gestion des déchets du bâtiment ; on brûle ou on enfouit encore beaucoup, donc on pollue ;
 - o **2^e exemple** : pas de gestion des PVC à l'heure actuelle par les déchetteries, donc source de pollution ;
 - o **3^e exemple** : les stations d'épuration des communes ; respect des normes en général mais de gros risques lors des périodes sèches (cette année en particulier)), les rejets n'étant plus dilués, ce qui entraîne des taux de pollution non admissibles. Quelles solutions mettre en œuvre ? Développer une démarche éco-citoyenne des communes.
 - o **4^e exemple** : les décharges réhabilitées (sauvages comme Pampoulard à Argentré ou organisées comme celle de Cornillé) ; Que se passe t-il aujourd'hui dans et sous ces décharges ? Quelles analyses sont effectuées et quels sont leurs résultats ? Quelles incidences sur les cours d'eau, sur les nappes phréatiques ?
 - o **5^e exemple** : comment sont gérées à ce jour les pollutions émises par toutes les entreprises du bassin versant ?

- **6^e exemple** : où en sont l'ex DDE et la SNCF pour le traitement de la végétation sur le bord des voies ?
- **7 exemple** : les jardinerie ; comment renforcer la dynamique engagée afin d'améliorer les prestations offertes et de diminuer la vente de produits nocifs ?

2 - la quantité d'eau :

- *L'eau, non salée, est un élément rare sur la planète, souvent exploité sans aucun discernement ; l'eau potable est encore plus rare. Quelles réflexions et quelles préconisations la Commission polyvalente peut-elle faire ?*
 - en ce qui concerne la distribution : résorber les pertes (10 % au moins des volumes). Le SYMEVAL est-il en mesure d'avoir des indicateurs sur les quantités perdues et sur la localisation de ces pertes ?
 - en ce qui concerne l'utilisation :
 - les économies au quotidien : informer toujours plus sur les gestes à adopter ;
 - les arrosages : quelles mesures à adopter :
 - par les communes ou par certaines entreprise (arrosages des terrains de sport, football, rugby, golf ...)
 - par les agriculteurs ;
 - par les jardiniers professionnels et les serristes ;
 - par les jardiniers particuliers ;
 - etc.

3 - Informer et communiquer

- *Bien entendu, poursuivre (voire amplifier) les actions d'information et de communication vers les différents publics*
 - Eaux de Vilaine (y compris le numéro réalisé par les scolaires) ;
 - Balad'eau Parc ;
 - Autres moyens à imaginer ?

Nous insistons particulièrement sur les deux termes qui devraient guider toutes les actions entreprises par le SIBVVA :
PARTENARAIT et PASSERELLES

“La nature ne se consomme pas, la dégrader c'est se détruire soi-même”